



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

revendications

Question écrite n° 103628

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la prise en charge des congés maternité et paternité pour les professions libérales. Il s'avère que cette prise en charge est insuffisante pour ces professions, ce qui constitue souvent un obstacle au choix d'exercice professionnel en libéral d'une certaine tranche d'âge de la population. Il vient lui demander si le Gouvernement a l'intention d'améliorer cette prise en charge sans augmenter les cotisations sociales de manière insoutenable.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103628

Rubrique : Professions libérales

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2017](#), page 2507

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)